

N°2025-11/78B

Objet : ATTRIBUTION DES MARCHÉS LOTS 1, 2, 3, 4 POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE ET D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT ENTRE ALÉNYA, LES MASSARDES ET LATOUR-BAS-ELNEAU NORD-OUEST DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	8
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés : Robert OLIVE, Nathalie PINEAU.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 04 novembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu les statuts de la Communauté de communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L 5214-16 du CGCT,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2123-1,

Vu le Projet de Territoire de la Communauté de communes Sud Roussillon,

Vu le schéma directeur des mobilités 2023 de la communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement d'une liaison douce et d'une voie de contournement entre Alénya, Les Massardes et Latour-Bas-Elne au Nord-Ouest de Saint-Cyprien, il a été lancé un marché de travaux réparti en 4 lots, sur la base d'un montant estimatif de 775 470,00 euros H.T. (PSE comprises),

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues, les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT	N° DU MARCHÉ	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.
01- VOIRIE - RESEAUX HUMIDES	20251130M	COLAS France 14 avenue de la Côte Vermeille 66 300 THUIR	549 536,50 € HT (Toutes tranches comprises)

LOT	N° DU MARCHÉ	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.
02- RESEAUX SECS	20251131M	ARELEC TP Caball d'en Boux – Ex RD11 66 740 VILLELONGUE DELS MONTS	39 970,00 € HT (Offre de base et PSE3 Balisage bordures à LED)
03- MOBILIER URBAIN SIGNALISATION	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général , conformément aux articles R. 2185-1 et R. 2385-1 du Code de la commande publique. Les offres reçues ne répondant pas aux besoins à satisfaire, il apparaît nécessaire de redéfinir et clarifier le cahier des charges techniques. Une nouvelle procédure sera relancée à l'issue de cela.		
04- ESPACES VERTS	20251132M	PALM BEACH PAYSAGE Chemin de Villerasse 66 750 SAINT-CYPRIEN	66 309,71 € HT Tranche ferme et tranches optionnelles
MONTANT TOTAL EN € H.T.			655 816,21 € HT

Considérant que le montant estimatif des lots 01, 02 (PSE 3 comprise) et 04 est de 668 642,50 € HT.

Considérant que le montant estimatif du lot 03 est de 58 827,50 € HT,

Considérant que le montant total des lots 01, 02 et 04 s'élève à 655 816,21 € HT et qu'il est inférieur à l'estimation des travaux,

LE BUREAU, APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,

↳ **DÉCIDE** d'approuver l'attribution du marché de travaux des lots 1,2 et 4 comme sus-mentionné, pour un montant total de 655 816,21 € H.T.,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

↳ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20251112-2025-11-78B-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025